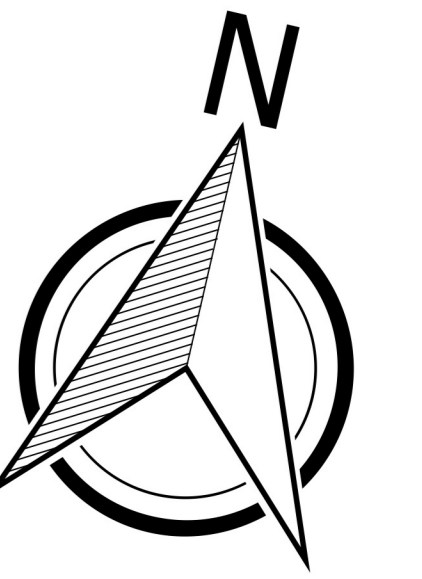


Règlement Local de Publicité

3. Plan de Zonage



Légende

Zonage du Règlement Local de Publicité

- Entrée de ville
- Linéaires commerciaux
- Polarités commerciales
- ZAE
- secteurs résidentiels
- Zone N

- #### Linéaires et périmètres particuliers
- Éléments bâti isolé remarquable (PLU)
 - Site Natura 2000
 - Éléments paysager isolé remarquable (PLU)
 - Espace Boisé Classé
 - Alignement d'arbres remarquables (PLU)
 - Site classé de la Poudrenie
 - Séquences bâties remarquables (PLU)
 - Zone vue depuis la voie express
 - Périmètre des 500 m aux abords des MH*
 - Carrefour des 50m d'interdiction (zone résidentielle)
 - Périmètre des 100 m aux abords des MH*

- #### Limites communales
- Limites communales
 - MH* : Monuments Historiques

Arrêté le 19 juin 2018

